



Suzanne, Mélanie, Clotilde, Potet naît le 1er avril 1894 à Hamelet « *par Corbie* », 15 km à l'Est d'Amiens (Somme - 80), où ses parents sont bonnetiers. Elle a deux frères et une sœur. Elle va à l'école communale à Hamelet jusqu'au certificat d'études.



Hamelet. Carte postale oblitérée en janvier 1908.
Collection Mémoire Vive.

Le 20 avril 1914 à Hamelet, Suzanne se marie avec Alexis **Camille** Petit, né le 17 juillet 1889 à Hamelet. Quatre mois plus tard, le 1er août 1914, l'Allemagne mobilise et déclare la guerre à la Russie. Dans le cadre d'un jeu d'alliances croisées, le gouvernement français décrète la mobilisation générale le même jour à 16h. L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août. Camille Petit est mobilisé sur le premier front de guerre. Caporal au 254e régiment d'infanterie, il est tué à Cumières (Meuse) en août 1914. Bien qu'ayant eu rapidement connaissance de la mort de son époux, Suzanne ne sera reconnue veuve de guerre que le 23 mai 1916.



Le nom de Camille Petit - premier époux de Suzanne - sur la plaque commémorative (1914-1918) apposée dans la mairie d'Hamelet.

Après l'armistice, les hommes valides ne sont plus nombreux dans les villages, encore moins dans sa région, théâtre des tristement célèbres et meurtrières « Batailles de la Somme ».

Le 29 mars 1921 à Hamelet, Suzanne épouse Henri, Théodule, Albert, Maillard, né le 9 avril 1883, à Cavron-Saint-Martin (Pas-de-Calais - 62), menuisier-ébéniste, son aîné de onze ans et lui-même ancien combattant [1]. Il vient de divorcer d'avec Marie Anne Bafort, épousée le 21 avril 1909 à Boulogne-sur-Mer, avec qui il a eu une fille, Anne Marie, née le 17 février 1910 (âgée de 32 ans et demeurant à Lille au moment de l'arrestation de son père).



Henri et Suzanne.
Collection Pascal Maillard. Droits réservés.

Henri et Suzanne Maillard déménagent ensuite en banlieue parisienne. Henri s'installe comme artisan menuisier d'Art et de Bâtiment, spécialité dans les escaliers.



Collection Pascal Maillard. Droits réservés.

Son atelier est installé à l'arrière de la maison qu'ils font construire au n°1, allée du Plateau de Gagny à Gagny [2] (Seine-Saint-Denis - 93) et au n°25, allée des Châlets, à Clichy-sous-Bois (la maison fait l'angle des deux rues, à la limite des deux communes).



Collection Pascal Maillard. Droits réservés.

C'est là que naît leur fils, Vladimir, Henri, le 17 juin 1930.

Suzanne est ouvrière dans un atelier de fabrication de fleurs en tissu et papier (elle est déclarée sans profession au moment de son arrestation). Vladimir va à l'école communale de Gagny.



On peut supposer que les fleurs qui ornent le vélo de Vladimir ont été confectionnées par Suzanne...
Collection Pascal Maillard. Droits réservés.

À l'approche de la guerre, les commandes de l'atelier de menuiserie s'effondrent. Les factures impayées et l'absence de revenus poussent Henri vers la faillite : il est contraint de vendre sa maison et l'atelier pour une bouchée de pain.

La famille déménage pour s'installer dans une maison en location proche de la gare, au 3, rue Guerbette. Henri trouve du travail chez un autre artisan, puis comme employé dans les ateliers communaux de Gagny.

Sous l'occupation, les Maillard font partie du Front national [3]. Ils hébergent régulièrement des clandestins, des Résistants. Ils sont en contact avec Alice Boulet qu'ils reçoivent à leur domicile.

Le 18 juin 1942, les trois Maillard sont arrêtés par les brigades spéciales de la préfecture de police qui font irruption chez eux à cinq heures du matin (« *Affaire Tintelin et autres* ») [4] Au cours de leur perquisition, les policiers n'ont pas besoin de beaucoup chercher pour trouver deux postes émetteurs. Par chance, les Maillard n'avaient pas d'hôte clandestin ce jour-là.



Photo anthropométrique. Arch. préfecture de police de Paris.



Photo anthropométrique. Arch. préfecture de police de Paris.

Aux Renseignements généraux, les policiers décident d'envoyer Vladimir, âgé de douze ans, chez sa grand-mère maternelle, à Hamelet. En l'embrassant, Henri Maillard dit à son fils : « *Regarde-moi bien, et souviens-toi que tu as devant toi un honnête homme.* ». Il sera fusillé par les « *autorités allemandes* » le 11 août 1942 au Mont-Valérien, à Suresnes [5] (Hauts-de-Seine - 92), à 59 ans.

Le 20 juin, Suzanne Maillard a été envoyée au dépôt. Elle y reste jusqu'au 10 août 1942, date à laquelle elle est transférée au camp allemand du Fort de Romainville, situé sur la commune des Lilas [6] (Seine-Saint-Denis - 93), avec toutes celles qui avaient été arrêtées le même jour qu'elle.



Entrée du Haftlager 122.
© Musée de la résistance nationale (MRN).
Champigny-sur-Marne (94).

Elle est la première des futures "31000" enregistrées ce jour-là, avec le matricule 606.



Au fort de Romainville, *Haftlager* 122.

Le 22 janvier 1943, Suzanne Maillard est parmi les cent premières femmes otages transférées en camions au camp de Royallieu à Compiègne (leurs fiches individuelles du Fort de Romainville indiquant « 22.1 Nach Compiègne uberstellt » : « transférée à Compiègne le 22.1 »). Le lendemain, un deuxième groupe de cent-vingt-deux détenues du Fort qui les y rejoint, auquel s'ajoutent huit prisonnières extraites d'autres lieux de détention (sept de la maison d'arrêt de Fresnes et une du dépôt de la préfecture de police de Paris). À ce jour, aucun témoignage de rescapée du premier transfert n'a été publié concernant les deux nuits et la journée passées à Royallieu, et le récit éponyme de Charlotte Delbo ne commence qu'au jour de la déportation... Mais Betty Jégouzo confirme ce départ en deux convois séparés, partis un jour après l'autre du Fort de Romainville. Toutes passent la nuit du 23 janvier à Royallieu, probablement dans un bâtiment du secteur C du camp.

Le matin suivant, 24 janvier, les deux-cent-trente femmes sont conduites à la gare de marchandises de Compiègne et montent dans les quatre derniers wagons (à bestiaux) d'un convoi dans lequel plus de 1450 détenus hommes ont été entassés la veille. Comme les autres déportés, la plupart d'entre elles jettent sur les voies des messages à destination de leurs proches, rédigés la veille ou à la hâte, dans l'entassement du wagon et les secousses des boggies (ces mots ne sont pas toujours parvenus à leur destinataire).

En gare de Halle (Allemagne), le train se divise et les wagons des hommes sont dirigés sur le *KL Sachsenhausen*, tandis que les femmes arrivent en gare d'Auschwitz le 26 janvier au soir. Le train y stationne toute la nuit. Le lendemain matin, après avoir été descendues et alignées sur un quai de débarquement de la gare de marchandises, elles sont conduites à pied au camp de femmes de Birkenau (B-II) où elles entrent en chantant *La Marseillaise*.



Portail du secteur B-I du sous-camp de Birkenau (Auschwitz-II), par lequel sont passés tous les "45000" et toutes les "31000"

(accès depuis la rampe de la gare de marchandises et le "camp-souche" d'Auschwitz-I...).



Les SS ont détruit la plupart des archives du *KL Auschwitz* avant l'évacuation du camp en janvier 1945. Réalisé le 3 février 1943, le portrait d'immatriculation de cette détenue a disparu.

Il n'existe pas de certitude absolu concernant le numéro matricule sous lequel Suzanne Maillard y est enregistrée (probablement le 31627, selon une correspondance avec l'enregistrement au fort de Romainville). Le matricule de chacune est immédiatement tatoué sur son avant-bras gauche.

Pendant deux semaines, elles sont en quarantaine au *Block* n° 14, sans contact avec les autres détenues, donc provisoirement exemptées de travail dans les *Kommandos*.

Le 3 février, la plupart des "31000" sont amenées à pied, par rangs de cinq, à Auschwitz-I, le camp-souche où se trouve l'administration, pour y être photographiées selon les principes de l'anthropométrie : vues de trois-quart, de face et de profil (la photo d'immatriculation de Suzanne Maillard n'a pas été retrouvée).

Le 12 février, les "31000" sont assignées au *Block* 26, entassées à mille détenues avec des Polonaises. Les "soupleurs" de leur bâtiment de briques donnent sur la cour du *Block* 25, le "mouroir" du camp des femmes où sont enfermées leurs compagnes prises à la "course" du 10 février (une sélection punitive). Les "31000" commencent à partir dans les *Kommandos* de travail.

Suzanne Maillard meurt de dysenterie au *Revier* ("hôpital") [7] de Birkenau, le 14 mars 1943, selon l'acte de décès du camp (Ch. Delbo indique la mi-avril). L'acte de décès de l'administration SS indique comme cause mensongère « *Grippe bei Herzschwäche* » (grippe due à une faiblesse cardiaque).

La maman de Suzanne et le jeune Vladimir apprennent la terrible nouvelle par un courrier de Christiane Charua/Borras daté du 27 octobre 1945 (celle-ci signe également l'attestation nécessaire aux démarches administratives). La nouvelle se répand très vite dans le petit village d'Hamelet, soulevant une telle émotion dans la population que le Conseil Municipal décide rapidement d'attribuer le nom de Suzanne Potet à l'une des rues du village.



... à Hamelet.

Déclaré orphelin avant ses quinze ans, le conseil familial réuni au Tribunal pour enfants décide de confier Vladimir à son oncle Raoul, frère aîné de Suzanne, qui habite à Amiens. À partir de ce jour, le garçon abandonne son premier prénom et prend celui de son père, pour lui rendre hommage. Il tourne aussi cette triste page de son histoire et fondera une nouvelle famille quelques années plus tard, avec Gilberte qu'il épouse en 1951.

Mais le jeune Henri n'est pas au bout de ses peines : la propriétaire de la maison qu'il occupait avec ses parents réclame les loyers impayés entre la date de leur arrestation et celle où les époux Maillard ont été officiellement reconnus décédés et victimes de guerre. Cette procédure éprouvante durera plusieurs années avant qu'il obtienne gain de cause. Et, bien qu'il soit reconnu comme "Orphelin de guerre" et "Pupille de la Nation", il devra encore se battre jusqu'en 1963 pour faire valoir ses droits à l'indemnisation allemande, devant sans cesse prouver son identité, celle de ses parents et la réalité de leurs activités dans la Résistance. Il n'obtiendra pour sa mère qu'une carte de déportée politique (non reconnue comme Résistante).

Brillant linotypiste, il est rapidement sollicité pour travailler au quotidien *Le Courrier Picard*, créé à la libération par quelques résistants amiénois et géré en coopérative ouvrière. Il y travaillera toute sa vie.

Henri Maillard décède en 1989, à 59 ans (au même âge que son père), profitant bien peu de sa préretraite. Son épouse, Gilberte, profondément chagrinée par sa disparition, décède quelques années plus tard.

« *Jamais, dans notre vie, mes frères et ma sœur n'ont pu lui poser les questions, si importantes pour nous, sur l'histoire de nos grands-parents. C'était le passé, il était interdit d'en parler. Pour nous cacher sa terrible histoire et sa grande peine, il nous a inondés de bonheur. À aucun moment de notre vie, nous n'avons manqué de quoi que ce soit. J'ai tout de même bravé cet interdit en cachette, sans qu'il en soit au courant, et j'ai pu retrouver de précieux renseignements sur l'histoire de la famille Maillard à Gagny. Il n'y a que quelques années seulement que j'ai découvert, après des recherches, le cimetière de Thiais, là où repose mon grand-père.* » Pascal Maillard

Après son exécution au Mont-Valérien, le corps d'Henri Maillard, fut incinéré au cimetière du Père-Lachaise et ses cendres furent transportées au cimetière parisien de Thiais. Pour honorer la mémoire des fusillés du Mont Valérien qui y reposent, le Souvenir Français a édifié et entretient constamment leurs tombes, ainsi que la stèle en marbre sur laquelle est gravé « *ICI REPOSENT 18 PATRIOTES FUSILLÉS PAR L'OCCUPANT MORTS POUR LA FRANCE EN 1942* ».

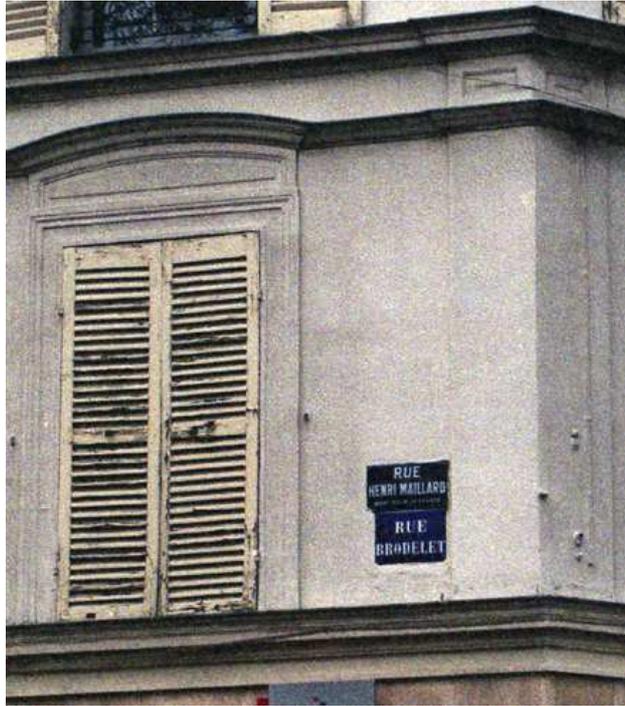


Plus récemment, le gouvernement français a fait édifier au Mont-Valérien un monument commémoratif portant les noms de tous les résistants et otages qui y donnèrent leur vie pour la France et la liberté entre 1940 et 1944. Inauguré le 20 septembre 2003 dans l'enceinte du fort militaire face à la chapelle, ce monument est une énorme cloche en bronze sur laquelle sont inscrits en relief les noms des 1006 fusillés.



is GUEGAN René GUILLEBAUD Ar
t JAILLARD Gabriel, François JEA
n, Alphonse LANTOS Ladistas LA
t MAILLARD Henri, Théodule,
d, Joseph PICARD Gaston, Maurice
Antonin SACRISTAN Benito S
Arthur, Henri TOPOROWSKY
NOU7

En octobre 1945, encore dans le doute concernant le sort de Suzanne et souhaitant honorer la mémoire de son mari, le conseil municipal de Gagny décide d'attribuer le nom de Henri Maillard, "Mort pour la France", à l'ancienne rue Brodelet [8].



Plaque de la rue Henri Maillard, à Gagny.

Les noms de Henri et Suzanne Maillard sont gravés sur la stèle dédiée par « La Ville de Gagny à ses morts glorieux 1939-1945 » et apposée dans le cimetière, rue du général Leclerc (anciennement rue de Montfermeil).



Dans le cimetière communal de Gagny, juillet 2008.

Suzanne Maillard est déclarée “morte en déportation” à l'état civil (JORF n° 163 du 16 juillet 1994).

IV A. Action Stadion Conc. Liste d'otages

NOM : Maillard

PRÉNOM : Henri, Théodule, Albert

DATE DE NAISSANCE : 9.4.1883

LIEU DE NAISSANCE : Caveron-Saint-Martin (sic) (P.-de-C.)

ADRESSE : 3, rue Guerbette, Gagny

PROFESSION : Menuisier

SITUATION DE FAMILLE : Marié

ENFANTS - NOMBRE : 1 — ÂGES : 12 ans

NATIONALITÉ : Français

RACE : Aryen

ARRÊTÉ LE : 20.6.1942 À : Paris (sic)

RAISONS DE L'ARRESTATION : Aide apportée à des communistes

AUTORITÉ QUI A ORDONNÉ L'INCARCÉRATION : Préfecture de Police

AUTORITÉ COMPÉTENTE PENDANT L'INCARCÉRATION : IV A 1

INCARCÉRÉ À : Dépôt de la Préfecture de Paris

RAISONS DE LA DÉSIGNATION COMME OTAGE

PASSÉ ET ACTIVITÉS POLITIQUES : M. fut arrêté parce qu'il recevait presque quotidiennement à son appartement la visite de la communiste Boulet. Il est accusé d'avoir aidé celle-ci dans ses activités communistes. (Cf. Opération IV A 4452/42. Action Ambroise.) (mention manuscrite :) Fusillé le 11.8.1942.

MAILLARD Henri, Théodule, Albert, né le 9 avril 1883, à Caveron-Saint-Martin (sic) (P.-de-C.), menuisier, demeurant 3, rue Guerbette, à Gagny (S.-et-O.), pour détention de deux postes émetteurs clandestins de radio. En outre, il était en liaison avec des militants communistes réfugiés dans l'illégalité (Affaire Tintelin).

Sources :

- ▶ Charlotte Delbo, *Le convoi du 24 janvier*, Les Éditions de Minuit, 1965 (réédition 1998), page 189.
- ▶ Marion Queny, *Un cas d'exception : (...) le convoi du 24 janvier*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université Lille 3-Charles de Gaulle, juin 2004, notamment une liste réalisée à partir du registre de Romainville (copie transmise par Thomas Fontaine), pages 197, 218.
- ▶ Pascal Maillard, leur petit-fils, messages 11-2010 (documents en pièces jointes).
- ▶ Ministère de la Défense, site *SGA - Mémoire des hommes*, première guerre mondiale.
- ▶ *Death Books from Auschwitz, Remnants*, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, K.G.Saur, 1995 ; relevé des registres (incomplets) d'actes de décès du camp d'Auschwitz dans lesquels a été inscrit, du 27 juillet 1941 au 31 décembre 1943, la mort de 68 864 détenus pour la plupart immatriculés dans le camp (sans indication du numéro attribué) ; 120 actes retrouvés pour les "31000" ; tome 3, page 760 (15391/1943).
- ▶ Bureau d'information sur les prisonniers, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, acte de décès au camp de Suzanne Maillard (15391/1943).
- ▶ Serge Klarsfeld, *Le livre des otages*, Les éditeurs français réunis, Paris 1979, page 111.
- ▶ Site de l'association *Mémoire et création numérique*, animée par François Tanniou, Alexis Seville et Sophie Raoult, *Les plaques commémoratives, sources de mémoire*.
- ▶ Micheline Pasquet, Société d'Histoire de Gagny, *Gagny Magazine*, mars-avril 2008, page 25 (« Gagny autrefois »).
- ▶ Micheline Pasquet, *Les ouvrières des fleurs de soie à Gagny*, article dans *La Gazette* du site *Histoire-Généalogie*, juin 2010.



L'ancien pavillon des Maillard à Gagny,
à la limite de Clichy-sous-Bois, en juillet 2008.

MÉMOIRE VIVE

(dernière modification, le 8-02-2011)

Cette notice biographique doit être considérée comme un document provisoire fondé sur les archives et témoignages connus à ce jour. Vous êtes invité à corriger les erreurs qui auraient pu s'y glisser et/ou à la compléter avec les informations dont vous disposez (en indiquant vos sources).

[1] Henri Maillard est adhérent à l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC).

[2] **Gagny** : jusqu'à la loi du 10 juillet 1964, cette commune fait partie du département de la Seine-et-Oise (transfert administratif effectif en janvier 1968).

[3] **Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France** : mouvement de Résistance constitué en mai 1941 à l'initiative du PCF clandestin (sans aucun lien avec l'organisation politique créée en 1972, dite "FN" et toujours existante).

[4] « **Affaire Tintelin et autres** » : à la suite des arrestations de l'affaire Pican-Cadras, les Renseignements généraux commencent la filature d'un résistant ayant pour pseudonyme « Ambroise ». Sans le savoir, Arthur Tintelin met les inspecteurs sur la piste de l'appareil technique de propagande du Parti communiste clandestin, le réseau des imprimeurs qu'il coordonne. Elle aussi filée, l'agent de liaison de ce groupe, Renée Pitiot, conduit les policiers vers ses nombreux contacts. Dans la nuit du 17 au 18 juin 1942, le coup de filet de la police entraîne l'arrestation d'une soixantaine de personnes dont Angèle Girard, Alice Boulet... Le 11 août 1942, 88 hommes sont fusillés comme otages au Mont-Valérien, dont des membres du réseau des imprimeurs, Arthur Tintelin, Henri Daubeuf, Pierre Galeslout, Pierre Hardenberg, Eugène Houdart, Gustave Pitiot, Henri Maillard, et d'autres maris de futures "31000" : Marcel Éthis, Alphonse L'Huillier,...

[5] **Suresnes** : jusqu'à la loi du 10 juillet 1964, cette commune fait partie du département de la Seine, qui inclut Paris et de nombreuses villes de la "petite couronne" (transfert administratif effectif en janvier 1968).

[6] **Les Lilas** : jusqu'à la loi du 10 juillet 1964, cette commune fait partie du département de la Seine, qui inclut Paris et de nombreuses villes de la "petite couronne" (transfert administratif effectif en janvier 1968).

[7] **Revier** , selon Charlotte Delbo : « *abréviation de Krakenrevier, quartier des malades dans une enceinte militaire. Nous ne traduisons pas ce mot que les Français prononçaient révir, car ce n'est ni hôpital, ni ambulance, ni infirmerie. C'est un lieu infect où les malades pourrissaient sur trois étages.* ». In *Le convoi du 24 janvier*, Les Éditions de Minuit, 1967, p. 24. Le terme officiel est pourtant "hôpital" ; en allemand *Häftlingskrakenbau* (HKB), hôpital des détenus ou *Krakenbau* (KB). Dans *Si c'est un homme*, Primo Lévi utilise l'abréviation KB.

[8] **La rue Brodelet** : il s'agit de la forme francisée du patronyme d'un riche propriétaire du 19e siècle d'origine anglaise, M. Broadley, habitant Gagny pendant la Restauration, du temps où le baron Roger en était maire. Son épouse, Madame Brodelet, châtelaine du château de Maison-Blanche à Gagny, a laissé à sa mort, en 1820, une rente annuelle de 800 francs destinée à aider les deux sœurs de charité qui assuraient alors les fonctions d'institutrices. Il était courant que la charité des "bienfaiteurs" et "bienfaitrices" envers leur commune de domicile soit ainsi reconnue par la dénomination d'une rue après leur décès. (source : Éric Guichard, Archiviste de la Société Historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye)